

Délibération n°220930_00

Séance du Conseil d'administration du 30 septembre 2022

Nombre de membres composant le Conseil (effectif statutaire) : 28
Nombre de membres en exercice : 27
Membres présents : 14
Membres représentés : 3
Quorum : 14

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Nomination du Président de la séance du Conseil d'administration de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard du 30 septembre 2022

Vu les articles L712-2 et D719-24 du code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'UTBM et notamment son article 8 ;
Vu le règlement intérieur de l'UTBM ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du 12 mars 2021 portant élection de Monsieur Jean-Charles Lefebvre, comme Président du Conseil d'administration de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard pour un mandat de 3 ans.

Considérant qu'en cas d'absence de son Président, le Conseil d'administration désigne un président de séance parmi l'ensemble des membres du Conseil d'administration, à la majorité des membres présents ou représenté ;

Considérant l'absence excusée de Monsieur Jean-Charles Lefebvre pour la séance du Conseil d'administration du 30 septembre 2022 ;

Le Conseil d'administration

DECIDE

De nommer Monsieur Jacques JAECK comme Président de la séance du Conseil d'administration de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard du 30 septembre 2022



Abstention(s) : 2
Votants : 17
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 15
Pour : 14
Contre : 1

Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON